

QUELQUES REGLES A CONNAITRE ET APPLIQUER POUR LA BIBLIOGRAPHIE DANS UN MÉMOIRE

Franck VIDAL – Master GAED

(Informations en partie reprises du travail de Pierre Paquet - <https://www.expertmemoire.com>)

La rédaction d'un mémoire est un exercice non aisé qui demande un grand travail d'écriture et de synthèse, mais également de recherche en amont. C'est lors de votre recherche que vous collectez l'ensemble des documents, sites, revues, ouvrages que vous avez consultés pour réaliser votre étude. La bibliographie sert à vos lecteurs, c'est un outil de travail qui va leur permettre à la fois de vérifier le contenu de vos propos et de faire des recherches complémentaires s'ils veulent approfondir le sujet. Nous vous présentons ici 10 choses à savoir lors de la constitution de votre bibliographie.

1 – L'objectif de la bibliographie

Comme évoqué plus haut, la bibliographie est utile pour vos lecteurs, mais elle constitue également un gage de respect pour les auteurs des ouvrages – droit d'auteur – sur lesquels vous vous êtes appuyés dans votre étude. Cela vous évite de tomber dans le plagiat.

Elle permet aussi de témoigner de la crédibilité de votre travail qui est basé sur des recherches.

2 – Le contenu de la bibliographie

Cette dernière doit être complète et contenir tous, absolument tous les documents que vous avez employés dans votre recherche, quel que soit leur type. Cela peut être des sites Internet, des revues, des interviews, des ouvrages, des magazines, etc.

3 – La forme de la bibliographie

En pratique, la bibliographie prend la forme d'une liste structurée généralement incluse en fin de mémoire. Les références dans cette dernière peuvent être classées par ordre alphabétique, par ordre d'apparition lors de la rédaction ou par type de documents. Une fois que l'on a choisi sa présentation, on ne change plus en cours de travail !

4 – Les références dans le texte

Chaque argument ou idée avancée dans le corps de votre texte doit être accompagné de sa référence renvoyant à la bibliographie. Vous pouvez pour cela

– insérer une note de bas de page :

[...] insérer une note de bas de page

Capture d'écran de la note de bas de page

La bibliographie en fin de document suivra alors l'ordre d'apparition des citations dans le texte.

– ou inscrire le nom de l'auteur ou des auteurs entre parenthèses ou crochet :

[...] inscrire le nom de l'auteur ou des auteurs (Smith, 1990)

[...] inscrire le nom de l'auteur ou des auteurs (Smith et Johnson, 1990)

[...] inscrire le nom de l'auteur ou des auteurs (Smith et al., 1990)

L'on ne met que le premier nom de l'auteur quand ils sont plus de deux, et l'on ajoute « et al. » qui signifie « et autres » en latin.

5 – Les citations d'un texte dans le corps du travail

Il arrive que l'on soit amené à inclure une partie du travail d'un auteur dans le corps même de notre texte. Dans ce cas, le texte doit être retranscrit à l'identique entre guillemets, de la ponctuation aux éventuelles fautes. Il convient de faire suivre cet extrait par le nom de l'auteur, de la date et de la page ou des pages sur lesquelles se trouve cet extrait :

« Dans ce cas, le texte doit être retranscrit à l'identique entre guillemets, de la ponctuation aux éventuelles fautes... » (Smith, 1990, pp.101-102)

6 – La citation d'un ouvrage

Pour citer un ouvrage papier, l'on indique le nom de l'auteur, son prénom, le titre de l'ouvrage en italiques, le lieu d'édition, l'éditeur, la date de publication (puis si l'ouvrage fait partie d'une collection, indiquez la collection puis le numéro de la collection).

Smith, Richard. Économie Londres : Edition Sciences, 1990

Pour un ouvrage électronique, l'on indique le nom de l'auteur, son prénom, le titre de l'ouvrage en italiques accompagné de la mention [en ligne], le lieu d'édition, l'éditeur, la date de publication, la date de consultation entre crochets, la collection s'il y a, puis l'adresse URL où l'on peut consulter l'ouvrage :
Smith, Richard. *Économie* [en ligne]. Londres : Édition Sciences, 1990. [Consulté le 19 février 2016]. Consultable à l'adresse : <https://exemple-adresse-url.com>

7 – La citation d'un article de presse

Pour citer un article de presse sur papier, on indique le nom de l'auteur ou des auteurs, le prénom ou les prénoms, le titre de l'article, le titre du journal en italiques, la date de publication de l'article, le numéro de volume du journal, la page sur laquelle se trouve l'article.

Smith, Richard. *L'économie et le monde d'aujourd'hui*. Le Journal de l'Économie, 17 janvier 2016, vol.22, pp. 15-16.

L'approche est similaire pour la citation d'un article de presse publié en ligne : le nom de l'auteur ou des auteurs, le prénom ou les prénoms, le titre de l'article, le titre du journal en italiques avec la mention [en ligne], date de la publication, le numéro de volume du journal, la date de la consultation entre crochets, et l'adresse URL à laquelle l'article est disponible.

Smith, Richard. *L'économie et le monde d'aujourd'hui*. Le Journal de l'Économie [en ligne], 17 janvier 2016, vol. 22. [consulté le 19/02/2016]. Consultable à l'adresse : <https://exemple-adresse-url.com>

8 – La citation d'une thèse ou d'un mémoire

Pour citer une thèse ou un mémoire, il convient d'indiquer le nom de l'auteur, le prénom, le titre complet du travail en italiques, le type de document : et la discipline, le lieu de la soutenance, l'année de la soutenance du mémoire.

T., Aurélien, *Mondialisation et convergence économiques*, Mémoire : Économie internationale. Université de Paris X : 2014.

Si le travail est en ligne : le nom de l'auteur, le prénom, le titre complet du travail en italiques [en ligne], le type de document : et la discipline, le lieu de la soutenance, l'année de la soutenance du mémoire, la date de consultation et l'adresse URL du document.

T., Aurélien, *Mondialisation et convergence économiques* [en ligne], Mémoire : Économie internationale. Université de Paris X : 2014. [Consulté le 19/02/2016]. Consultable à l'adresse : <https://docs.school/sciences-politiques-economiques-administratives/economie-internationale/memoire/mondialisation-convergence-economique-438107.html>

9 – La citation d'une conférence

Pour citer une conférence, on indique le nom de l'auteur de la conférence, son prénom, le titre de la conférence en italiques : et le nom de la conférence, la date de la conférence, son lieu, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, la date de publication :

Smith, Richard, *Le monde d'aujourd'hui et l'évolution de l'économie* : Perspectives Sciences économiques, 19/02/2016, Paris. Paris : La vie économique, 2016.

10 – La citation d'un site Internet

Pour citer un site Web, l'on indique le nom du site ou de l'organisme du site, le titre de la page d'accueil du site avec la mention [en ligne], le lieu d'édition, la date de mise à jour, la date de consultation entre crochets et l'adresse URL :

Perspectives Sciences économiques, L'économie vue par les jeunes aujourd'hui [en ligne]. Paris : La vie économique, 2015. Mise à jour le 15/12/2015. [Consulté le 19/02/2016]. Consultable à l'adresse : <https://exemple-adresse-url.com>

Assurez-vous que l'ensemble de vos citations soit homogène et faites attention à bien lister toutes les références dans la bibliographie.